



BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.M.I.A.

JEUDI 22 JUIN 2023



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SMIA

Loi du 2 août 2021 et ses implications

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



LES EFFECTIFS SUIVIS

	ANNÉE 2022	ANNÉE 2021
Entreprises de moins de 10 salariés	8 401	7 792
Entreprises de 10 salariés et plus	2 766	2 593
TOTAL	11 167 entreprises	10 385 entreprises
Employant	136 977 salariés	125 660 salariés

LES EFFECTIFS SUIVIS

- Les entreprises de **10 salariés et plus** :
 - représentent **24,77 % de nos adhérents**,
 - emploient **80,85 % des salariés surveillés**.
- **532 entreprises employaient plus de 50 salariés** au 31/12/2022, soit **46,71%** de la totalité des effectifs pris en charge.

TAILLE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

TRANCHES D'EFFECTIFS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	TOTAL DES EFFECTIFS DE LA TRANCHE	% DE L'EFFECTIF TOTAL SURVEILLÉ EN 2022
de 1 à 9 salariés	8 401	26 228	19,15%
de 10 à 50 salariés	2 234	46 762	34,14%
de 51 à 100 salariés	329	23 243	16,97%
de 101 à 300 salariés	171	26 420	19,29%
de 301 à 500 salariés	24	8 849	6,45%
+ de 500 salariés	8	5 475	4%
Totaux.....	11 167	136 977	

SALARIÉS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE DE SALARIÉS	% NOMBRE DE SALARIÉS/TOTAL
ANGERS SUD	5 660	61 785	45,1 %
EST	2 531	32 950	24,1 %
NORD	2 801	34 694	25,3 %
INTERIM	175	7 548	5,5 %

ACTIVITÉS DES ENTREPRISES SURVEILLÉES

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	% nombre de salariés/total
Administratif, tertiaire, services, professions libérales	5 418	58 066	42,39 %
Bâtiment, travaux publics, mines	1 184	11 790	8,61 %
Commerce	3 542	30 055	21,94 %
Industries et métallurgie	706	23 978	17,5 %
Fonction publique (d'état, territoriale, hospitalière)	142	5 540	4,04 %
Intérim	175	7 548	5,52 %

NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES DU SMIA AU 31/12/2022 EN E.T.P.

Notre association emploie 162 personnes (pour 149 ETP):

- **Médecins du travail : 26,70 ETP**
- **Infirmières : 24,7 ETP**
- **Activités pluridisciplinaires : 28,40 ETP** (Ergonomes : 4 ETP, hygiénistes 4,9 ETP, Psychosociologue 1 ETP, Assistantes en Santé Sécurité au Travail 10,70 ETP, Maintien dans l'emploi 4 ETP, Conseillère hygiène et EPI 2 ETP+ les secrétariats 1,8 ETP)
- **Communication et Documentation : 3 ETP** (*dont un contrat alternance*)
- **Assistantes médicales (+ la Responsable) : 43,3 ETP**
- **Accueil, standard, laboratoire, archives : 7,2 ETP**
- **Fonctions supports : 14,9 ETP** (Direction, RRH, Assistante de Direction, Responsable Administratif/financier et SI, Comptable, Qualité, Services Généraux, Gestion fichier adhérents, cotisations, informatique, chauffeur entretien)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

2022 a été une année de renouveau au sein du SMIA :

- Loi d'aout 2021
- Nouveau Conseil d'Administration
- Nouveau Président : M. Dominique RISTORI (remplace M. FRADIN)
- Nouveau Directeur Général : M. Stéphane PONCET (remplace M. WACQUEZ)
- Certification Qualité :
 - Publication du décret pour juillet 2023
 - Outils : référent qualité, comité de pilotage et outil informatique
 - Objectif : demande d'audit en novembre 2024
- Constitution d'une cellule Prévention contre de la Désinsertion Professionnelle départementale (association avec STCS et MSA), sera fonctionnelle fin 2023
- Actions de sensibilisations collectives : inscriptions possibles sur le nouveau site internet du SMIA

→ L'année 2023 et années ultérieures verront la concrétisation de ces différents projets.

SOMMAIRE

- AMT (Actions en Milieu de Travail)
- Suivi Médical
- Maintien En Emploi
- Projets Collectifs De Prévention

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL



ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL RÉALISÉES

→ Les AMT se font sous délégation ou en collaboration avec les médecins du travail qui animent et coordonnent leur équipe pluridisciplinaire.



Conseils aux entreprises		1926
Fiche Entreprise (FE)		616
PDP* en entreprise		348
Conseils aux travailleurs		321

AMT RÉALISÉES

Sur l'année 2022, **3216 actions en prévention** ont été réalisées.

*PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

SENSIBILISATIONS

THEMES	SESSIONS
RPS	19 sessions (95 adhérents)
BRUIT	6 sessions (3 adhérents)
RISQUE CHIMIQUE	15 sessions (12 adhérents)
TMS	1 session (3 adhérents)
TRAVAIL SUR ECRAN	45 sessions (31 adhérents)
MULTI-THEMES	2 sessions (2 adhérents)

→ En 2022, 760 salariés ont été concernés par une sensibilisation.

ÉVÉNEMENTS PAR CORPS DE MÉTIER

HYGIÉNISTES

- Fourniprev : élargissement de l'usage de cette base de données de prévention au SMIA et à la région

CONSEILLERS EN EPI

- PPE Analytics : nouvel outil pour la recherche des EPI
- Inventaire et mise à jour des stocks

ERGONOMES

- Mise à jour du contenu des ateliers RPS en tenant compte des retours des participants

ASST

- Contribution pour mise en place d'une nouvelle Fiche d'Entreprise simplifiée.

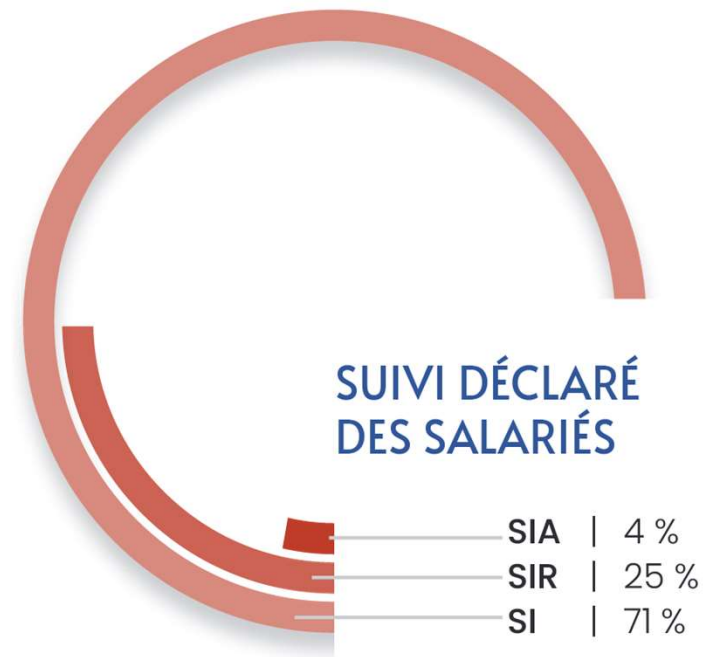
Autres sujets :

- Démarche d'amélioration continue,
- Actions du projet de service,
- Création et refonte de différents documents (rapports et brochures)

SUIVI MÉDICAUX SPÉCIFIQUES

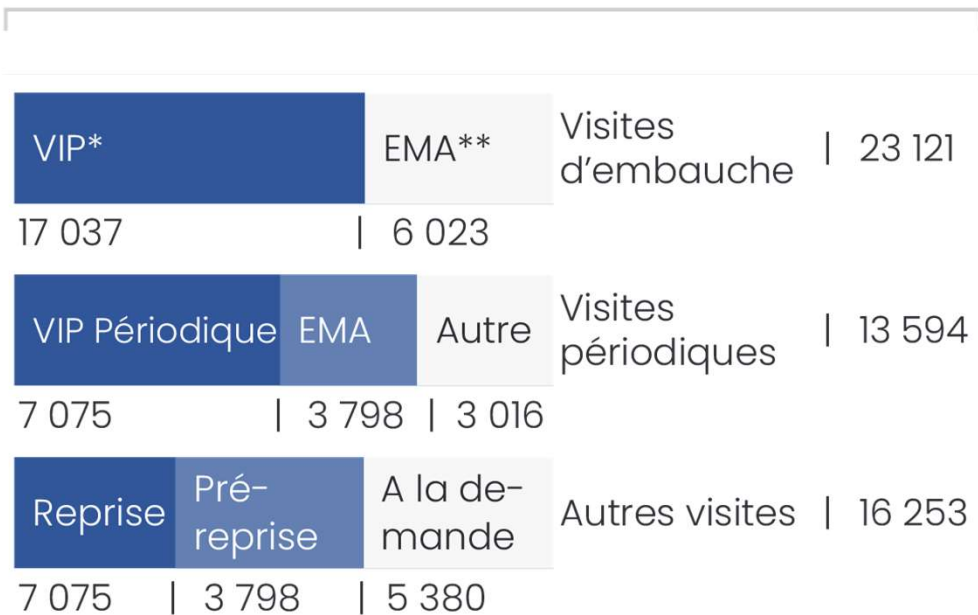
Il existe 3 types de suivi :

- Suivi Individuel simple (SI)
- Suivi Individuel Adapté (SIA)
- Suivi individuel Renforcé (SIR)



VISITES ET TYPES DE VISITES (I)

52 994 visites



→ La comparaison avec l'année précédente est compliquée en raison de la mise en application de la réforme du 2 août 2021 depuis le 1er avril 2022.

*VIP : Visite d'Information et de Prévention

**EMA : Examen Médical d'Aptitude

VISITES ET TYPES DE VISITES (2)

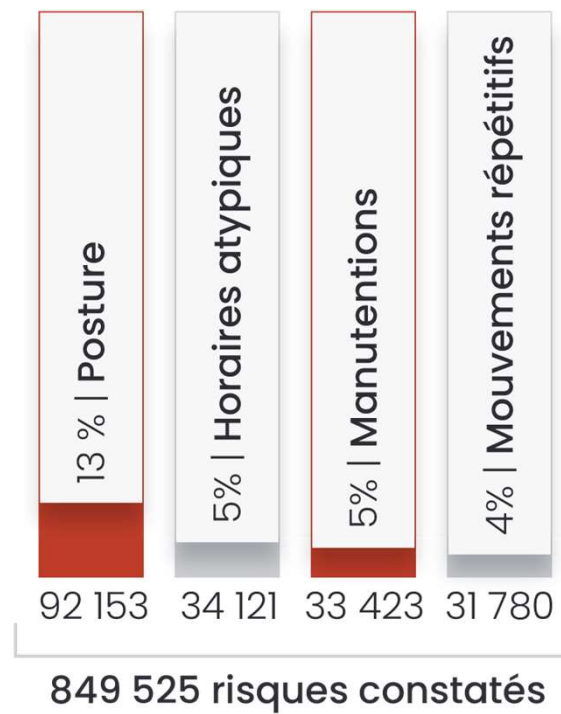
TYPES DE VISITE	NOMBRE
VISITE DE MI-CARRIÈRE	223
VISITE POST-EXPOSITION	26
TELECONSULTATIONS	414
VACCINATIONS	93
DOSSIERS TRAITES HORS VISITE	778

→ Des mouvements de personnels importants au sein des équipes médicales ont eu des impacts sur l'activité globale des équipes avec une augmentation des effectifs suivis par équipe

RISQUES CONSTATÉS

→ 849 525 risques ont été constatés et saisis

→ Répartition des risques :



AVIS, APTITUDES ET INAPTITUDES



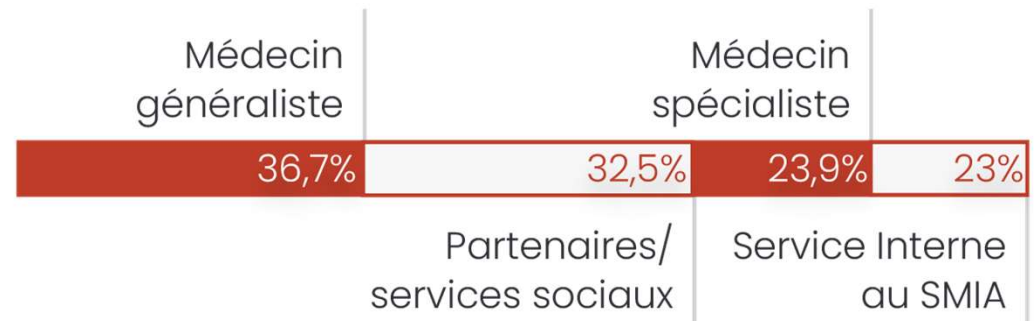
→ **14% des salariés vus** (soit 5 945) ont des avis ou attestations comportant des préconisations qui participent au maintien en emploi.

→ **Parmi les 2% d'inaptitudes**, 30 % sont des inaptitudes au poste, avec possibilité de reclassement.

ORIENTATIONS

→ **8 678 consultations médicales** ont fait l'objet d'une **orientation**, soit 16,4%

→ Répartition des orientations :

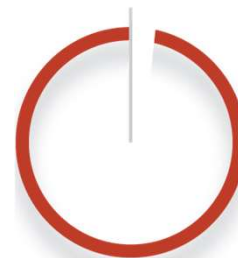


MAINTIEN EN EMPLOI



ACTIVITÉS DES CHARGÉS DE MAINTIEN

- Sur les 469 signalements, 320 maintiens en emploi ont été réalisés par le SMIA (246), le STCS et la MSA.
- Fin du marché SIEG (Services d'Intérêt Économique Général) en raison de la réforme de la santé au travail. Les dossiers en cours seront finalisés sur 2023.
- Objectif : mise en place d'une cellule PDP Départementale (SMIA, STCS et MSA).



98%

Taux de maintien
en emploi effectif

PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

- Partenariat avec 2 psychologues du travail,
- Orientation possible prescrite par le médecin du travail (3 consultations maximum par salarié/e),
- Prise en charge par le SMIA.

En 2022, 381 consultations ont été réalisées pour 142 salariés suivis.

SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

- Une journée de permanence est réalisée au SMIA toutes les deux semaines en moyenne.
- À la suite de l'orientation des Médecins du Travail, le service social accompagne les salariés : conseils, informations, soutien dans la constitution des dossiers administratifs.
- En chiffres :

SALARIES ACCOMPAGNES	99
TRANCHE D'AGE	55-64 ANS
CONTACTS EFFECTUES (SALARIE, FAMILLE, INTERVENANT)	330

AMIANTE

OBJECTIFS

- Sensibiliser employeurs et salariés au risque amiante en sous-section 4
- Harmoniser connaissances et pratiques du suivi médical des salariés exposés,
- Promouvoir le suivi post-professionnel ou post-exposition

ACTIONS

- Création d'un module d'information sur les visites médicales dans le cadre d'un suivi d'exposition à l'amiante : 4 ateliers de 3h pour médecins/IDEST (48 participants)
- Préparation d'un module de sensibilisation pour les assistantes (4 ateliers de 1h30)
- Fin du projet à l'issue des ateliers



FAIRE ÉVOLUER LA PRÉVENTION DANS LES TPE/PME



OBJECTIFS

- Améliorer la prévention des risques professionnels auprès des métiers poly-exposés aux CMR (agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

ACTIONS

- Les cibles sont les : plombiers-chauffagistes, peintres, entreprises de mécanique industrielle
- 2022 : Validation et diffusion de fiches d'entreprise types auprès des équipes Santé Travail pour les entreprises concernées
- 2023 : Optimisation de ces outils selon les retours

FAIRE ÉVOLUER LA PRÉVENTION DANS LES TPE/PME



OBJECTIFS

- Repérer précocement les salariés concernés par la PDP en développant des partenariats avec les médecins de soins
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle liés aux TMS* en renforçant la prévention primaire

ACTIONS

- Co-pilotage régional de la PDP, outillage des équipes, structuration de la prise en charge des situations complexes
- Ciblage des entreprises <20 salariés concernées par une déclaration de maladie professionnelle
- Création de liens avec des fédérations

SUIVI DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

OBJECTIFS

- Améliorer la prise en charge et le suivi médical des travailleurs intérimaires

ACTIONS

- Finalisation de la fiche «demande de visite» et envoi aux agences d'emploi
- Etude sur la faisabilité que ce soit le médecin du travail de l'Entreprise Utilisatrice qui suive les intérimaires
- Fin de l'action à l'issue du projet de service



PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

OBJECTIFS

- Médical : Améliorer le suivi médical des salariés exposés aux Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR)
- Prévention : Améliorer la prévention des risques FUMÉES DE SOUDAGE et SILICE en entreprise

ACTIONS

- Fumées de soudage : approche des centres de formation des apprentis, ateliers à destination des équipes
- Silice : sensibilisation des formateurs et élèves d'un lycée, des formateurs d'un CFA-BTP, création d'outils à destination des équipes et de plaquettes à destination des employeurs et salariés



RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



OBJECTIFS

- Médical : Améliorer la prise en charge des salariés en situation de souffrance en lien avec le travail
- Prévention : Sensibiliser et accompagner les adhérents sur la démarche d'évaluation des RPS et l'intégration des RPS dans le DU

ACTIONS

- Depuis 2019, des ateliers de sensibilisation sont organisés pour aider les adhérents à intégrer les RPS dans le Document Unique et dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. 18 ateliers ont eu lieu en 2022
- Convention avec 3 psychologues du travail pour orienter les salariés en souffrance

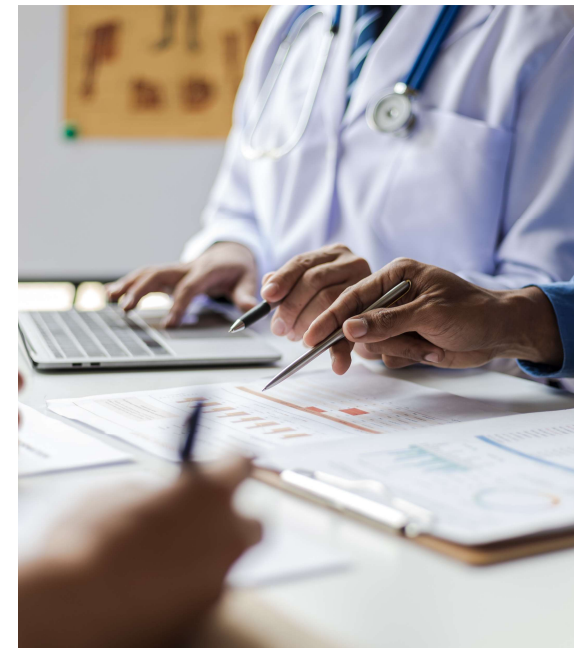
VEILLE SANITAIRE

OBJECTIFS

- Obtenir des données collectives sur l'état de santé des salariés en lien avec le travail pour établir des priorités d'action en matière de prévention

ACTIONS

- Cette thématique a été mise en attente en raison du changement de logiciel métier et de la pandémie Covid. Elle figure dans le prochain projet de service 2024-2028



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

RAPPORT COMPTABLE DU SMIA AU 31/12/2022 EN K€



BILAN AU 31/12/2022 EN K€

ACTIF	2022	2021
ACTIF IMMOBILISE	3 217	3 094
Logiciels	193	177
Terrains	386	386
Construction	1 861	2 037
Matériel médical	73	56
Autres immobilisations corporelles	374	399
Avances&Acptes Corp.	196	16
Immobilisations financières	135	24
ACTIF CIRCULANT	9 760	8 052
Créances Adhérents	5 464	4 679
Autres créances	83	17
Disponibilités	4 104	3 274
Charges constatées d'avance	109	83
TOTAL ACTIF	12 977	11 146

PASSIF	2022	2021
FONDS PROPRES	7 401	6 420
Réserves Statutaires	5 537	5 537
Report à Nouveau	883	577
Résultat de l'exercice	981	306
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
DETTES	5 577	4 726
Emprunts	1 253	1 502
Avances & Acomptes reçus	262	2
Dettes Fournisseurs	254	241
Dettes fiscales & Sociales	3 685	2 981
Dettes sur Immobilisations	122	0
Autres dettes	0	0
TOTAL PASSIF	12 977	11 146

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2022 EN K€

	2021	2022	Variation 2022/2021	BP 2023
Produits d'Exploitation	13 788	14 346	558	13 300
Cotisations	12 876	13 491	614	12 800
Droits d'entrée	64	55	-8	50
Facturations diverses - Visites	305	335	30	300
Subventions	368	376	7	150
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES	13 613	14 257	644	13 300
Reprises provisions & transfert	175	89	-85	0
Charges d'Exploitation	13 346	12 765	-581	13 240
Achats et charges externes	2 062	1 500	-562	1 599
Charges de Personnel	10 456	10 309	-147	10 824
Impôts & Taxes	369	366	-3	389
Autres charges d'exploitation	0	19	19	0
Dotations Amort. & Provisions	459	571	112	428
RESULTAT D'EXPLOITATION	441	1 580	1 139	60

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2022 EN K€

Produits Financiers	4	13	9	4
Charges Financières	23	19	-4	16
RESULTAT FINANCIER	-19	-6	13	-12
Produits exceptionnels	6	0	-6	0
Charges exceptionnelles	2	2	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	-2	-6	0
Participation salariés aux bénéfices	0	215	215	0
Impôts sur les sociétés	121	377	256	12
TOTAL DES CHARGES	13 493	13 378	-114	13 268
TOTAL DES PRODUITS	13 798	14 359	561	13 304
RESULTAT DE L'EXERCICE	306	981	675	36

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE 2022 EN K€

	2022	2021
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 274	3 959
Capacité d'Autofinancement (CAF)	1 532	759
- Variation BFR (Créances/Dettes exploitation)	109	-412
Flux de Trésorerie généré par l'activité	1 641	347
- Acquisitions d'immobilisations	-561	-127
+ Cessions d'immobilisations	0	5
Flux de Trésorerie lié à l'investissement	-562	-122
+ Nouveaux emprunts	0	0
- Remboursement d'emprunts	-249	-910
Flux de Trésorerie lié au financement	-249	-910
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 104	3 274

COTISATIONS PER CAPITA 2023

- Dans le cadre de la loi du 02/08/2021 portant sur la Réforme des Services de Santé au Travail, le mode de calcul de la cotisation annuelle du SMIA évolue.
- A compter des cotisations dues au titre de 2023, le calcul de la cotisation s'effectuera sur la base du Per Capita (par salarié) sans distinction de type de contrat ou de temps de travail. Chaque travailleur suivi comptant pour une unité.
- Les cotisations annuelles seront désormais indexées sur le Plafond Annuel de Sécurité Sociale (43 992€).
- Les nouvelles cotisations définies par tranche d'effectif, validées par l'Assemblée Générale du 21/06/2022, sont les suivantes :

COTISATIONS PER CAPITA 2023

Tranche d'effectif de l'adhérent à la fin de la période de cotisation	Cotisation Salariés CDD*- CDI HT (Suivant votre périodicité trimestrielle ou semestrielle)			Cotisation Apprentis HT (Suivant votre périodicité trimestrielle ou semestrielle)		
	Base annuelle	Facturation trimestrielle	Facturation semestrielle	Base annuelle	Facturation trimestrielle	Facturation semestrielle
1-9 sal.	90,00 €	22,50 €	45,00 €	44,00 €	11,00 €	22,00 €
10-50 sal.	98,00 €	24,50 €	49,00 €	44,00 €	11,00 €	22,00 €
51-300 sal.	108,00 €	27,00 €	54,00 €	44,00 €	11,00 €	22,00 €
+300 sal.	114,00 €	28,50 €	57,00 €	44,00 €	11,00 €	22,00 €

*CDD à partir de 60 jours travaillés sur l'année civile y compris contrats pro et contrats aidés

Le mode de tarification à la visite est maintenu pour les adhérents Intérimaires, ADMR, Particuliers Employeurs, adhérents sous convention, au tarif unique de 77,00€ H.T.

A compter du 1er janvier 2023, toute absence non excusée 48 heures à l'avance sera facturée 77,00€ H.T.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SMIA JEUDI 22 JUIN 2023

RÉSOLUTIONS



RÉSOLUTION N°1 - APPROBATION DU PV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Le Président demande si les membres présents ont des observations à formuler sur le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 JUIN 2022.

L'assemblée Générale adopte le procès-verbal de la séance du 21 juin 2022.

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°2 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Après audition :

- Du rapport administratif et financier relatant et commentant notamment l'activité de l'exercice 2022,
- Du rapport annuel du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2022,
- Et des informations et précisions fournies lors des débats,

L'Assemblée Générale approuve :

- Le rapport administratif et financier,
- Le bilan et le compte de résultat,
- L'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et vérifiés par le Commissaire aux comptes

L'Assemblée donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion administrative et financière.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°3 - AFFECTATIONS DU RÉSULTAT

Après audition :

- Du rapport financier relatant et commentant notamment l'activité de l'exercice 2022,
- Du rapport annuel du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2022,
- Et des informations et précisions fournies lors des débats,

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 980 747 € en report à nouveau dans son intégralité. Après affectation, le cumul du report à nouveau s'élève donc à 1 863 637 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le report à nouveau créditeur de 1 863 637€ au compte 10680000 « Autres réserves d'investissement »

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°4 - EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Après audition :

- Du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de nouvelles conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°5 - MONTANTS DE COTISATIONS

Afin de mener à bien les missions confiées par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, le SMIA a présenté au Conseil d'Administration le projet de budget 2023.

Ce projet a fait l'objet d'une validation par le Conseil en date du 9 décembre 2022.

Après audition du projet de budget 2023, ainsi que des informations et précisions fournies lors des débats,

1/ l'Assemblée Générale approuve le budget pour 2023,

2/ fixe comme suit les différents montants de cotisations pour 2023 :

- Maintien à l'identique de 2022 le montant des droits d'entrée : 28 € HT par salarié
- Cotisations Per Capita selon modalités présentées en séance (cotisations définies par tranche d'effectif, validées par l'Assemblée Générale du 21/06/2022)
- Mode de tarification à la visite maintenu pour les adhérents Intérimaires, ADMR, Particuliers Employeurs, adhérents sous convention, au tarif unique de 77,00€ H.T.
- A compter du 1^{er} janvier 2023, toute absence non excusée 48 heures à l'avance sera facturée 77,00€ H.T.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°6 - MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du Commissaire aux comptes est arrivé à échéance. L'Assemblée Générale renouvelle ce mandat au Cabinet SOREX pour une nouvelle période de 6 ans.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

RÉSOLUTION N°7

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

